



LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le Samedi 29 Septembre 2018 à 9 H 30

au Restaurant Thierry GARNY – 2, Route de Besançon - 25480 PIREY

Le Samedi 29 Septembre 2018, à 9 heures 30, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Tir de Franche-Comté se sont réunis au Restaurant "Thierry Garny" - 2, Route de Besançon à PIREY sur convocation écrite (courriel) du Secrétaire Général, M. Pierre VIVIER.

Cette réunion du Comité Directeur est présidée par M. Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue Régionale de Tir de Franche-Comté.

Présents : Bernard BANDERIER – Thierry BAUGEY – Carlos DOS SANTOS – Marc-Olivier FONTAINE – Michel HINTZY
Roland KELLER – Pascal MILLET – Fernand PACHECO – Michel PETETIN – Bernadette PONTET – Olivier THEULIN
Jean VIEILLE-PETIT – Pierre VIVIER

Excusés : Jacques LAUNAY – Jérémy MONNIER – Jean-Claude PALAMARCZUK – Serge SUIF

Absents : Néant

Le Président ouvre la séance à 9 H 30 et, le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer sur l'ordre du jour tel que décrit sur la convocation adressée à l'ensemble de ses membres :

- 1- Lancement de la saison 2018-2019
- 2- Evolution des tarifs Ligue : Maintien des tarifs actuels ou augmentation à déterminer pour proposition aux clubs lors de l'A.G du 11 Novembre 2018.
- 3- Aides aux clubs : Bilan 2017-2018 et modalités de reconduction
- 4- Préparation de l'A.G du 11 Novembre 2018 et détermination de l'ordre du jour
- 5- Questions diverses

I - Lancement de la saison 2018-2019

La saison sportive 2018-2019 a été lancée, le 25 Août dernier, à l'occasion de la traditionnelle réunion de la Commission de Gestion Sportive, sous la direction de Fernand PACHECO, Responsable Compétition de la Ligue. Le calendrier sportif régional a été établi à cette occasion, puis diffusé aux Comités Départementaux pour l'élaboration de leurs propres calendriers et à l'ensemble des clubs pour information.

Une réforme des Coupes de Ligue 10 M est rendue nécessaire par la modification des programmes de tir pour les féminines (suppression des Coupes de Ligues 40 coups).

Après débat, le programme des Coupes de Ligue 10 M est établi de la façon suivante et sera applicable pour la saison 2019-2020 :

- * Création de 2 Coupes de Ligue : Adultes (Seniors et Dames) et Jeunes (Cadets et Juniors)
- * Equipes composées de 2 tireurs H ou F avec mixité possible
- * Tous les matchs se tireront sur 60 coups, y compris pour les Dames 3
- * Si un seul Adulte (S ou D) est engagé dans une équipe, celle-ci sera automatiquement classée en "Adultes"
- * Chaque club pourra engager autant d'équipes qu'il le souhaite.

Fernand PACHECO va élaborer une nouvelle charte d'organisation des Coupes de Ligue 10 M qui sera diffusé après l'Assemblée Générale du 11 Novembre avec tous les documents de Gestion sportive et les classements régionaux de la saison 2017-2018.

Le Match des Qualifiés France des Ecoles de Tir est définitivement retiré du calendrier régional. Il était maintenu en suspens mais l'avancement du Championnat de France des Ecoles de Tir au week-end de l'Ascension (30 Mai au 2 Juin) rend son organisation impossible au regard des contraintes de calendrier et, de plus, il ne semblait plus répondre aux attentes des clubs.

La F.F.Tir a créé, cette année, un championnat de France 10 M par équipes mixtes de 2 tireurs. Le mode de qualification est calqué sur le Championnat de France des Clubs 25-50 M avec remise des fiches d'inscription avant le 1^o jour du Championnat Régional individuel 10 M (cf. RGS Vie Nationale A-7-7).

L'éventuelle organisation d'un Championnat Régional à 10 M par équipes mixtes sera évoquée, au printemps et pour les saisons à venir, à partir du bilan du nombre d'équipes mixtes engagées au Championnat Régional 10 M individuel 2018.

II - Evolution des tarifs Ligue : Maintien des tarifs actuels ou augmentation

La part Ligue du tarif des licences est maintenue à son niveau actuel pour la saison 2019-2020.

Les tarifs des engagements dans les différentes compétitions au sein de la Ligue restent inchangés.

III - Aides aux clubs : Bilan 2017-2018 et modalités de reconduction

Le bilan de l'ensemble des aides exceptionnelles et ordinaires versées aux clubs pour l'exercice 2017-2018 s'élève à environ 59 000 €, soit 22 000 € sur l'exercice courant et 37 000 € prélevés sur le réserve financière de la Ligue.

Le système des aides ordinaires à 1200 € est reconduit pour la saison 2018-2019 dans les mêmes conditions. La possibilité reste ouverte aux clubs de déposer des demandes d'aides exceptionnelles pour des projets d'importance toute particulière. Ces demandes seront examinées au cas par cas par le Comité Directeur de la Ligue.

IV - Préparation de l'A.G du 11 Novembre 2018 et détermination de l'ordre du jour

L'Assemblée Générale ordinaire se déroulera, le Dimanche 11 Novembre 2018, dans les salons de la SARL "La Fontaine aux Vins", à VESOUL.

Le service traiteur (Café d'accueil et repas) sera assuré par la SARL "Au Gourmet Luron" domiciliée à LURE. Cette dernière a proposé un devis pour sa prestation. Un café d'accueil sera mis à disposition à partir de 8 H. Un apéritif sera servi à l'issue de l'Assemblée Générale.

Après examen du devis et des diverses propositions de plats, le menu choisi se composera de la façon suivante :

- Terrine de joue de bœuf et foie gras sur son toast de mesclun (entrée chaude)
- Suprême de pintade au poivre vert
- Assortiment de fromages
- L'Élégance Chocolat
- Café et boissons (vins et eaux)

La réservation des repas s'effectuera selon le processus habituel auprès de Roland KELLER, Trésorier Général de la Ligue.

Pour cette Assemblée Générale non électorale, l'ordre du jour traditionnel est reconduit.

V - Questions diverses

V-1 - Thierry BAUGEY évoque la nouvelle législation qui impose de nouvelles règles d'organisation des séances d'initiation et de découverte au sein des clubs et, notamment, l'obligation faite de n'effectuer ces séances qu'avec des armes à percussion annulaire ou à air comprimé (après contrôle FINIADA du postulant).

Cette disposition interdit donc, de facto, les initiations Plateaux avec les armes traditionnelles de ces disciplines. Le Président confirme cette interdiction et indique que le sujet sera évoqué lors du prochain Comité Directeur Fédéral.

V-2 - Le Président évoque la mise à disposition d'un site de mise en partage de documents et d'informations pour la gestion des formations et entraînements (RFL - ETR - REL), la diffusion de calendriers et informations sportives (RCL), et la diffusion d'informations et convocations par le Président et le Secrétaire Général.

Un abonnement va être souscrit, auprès de la société OMNISPACE, pour 50 utilisateurs potentiels qui géreront le contenu sur habilitations pour un tarif annuel de 69 €.

V-3 - Carlos DOS SANTOS fait le point sur le Match Triangulaire F-C - N.P.C - Lorraine qui se déroulera à VOLMERANGE-LES-MINES les 27 et 28 Octobre 2018. Pour la première fois, la Ligue de F-C sera représentée dans chaque catégorie (Minime-Cadet-Junior) dans les 2 disciplines (Pistolet et Carabine). Il fait état des difficultés rencontrées pour composer le groupe des tireurs en raison de l'absence de certains jeunes pour cause de vacances scolaires et de l'indisponibilité chronique de certains autres participant régulièrement aux divers stages d'entraînement organisés par la Ligue mais refusant systématiquement de représenter la Ligue lors de cette compétition.

Il serait sans doute souhaitable de clarifier cette situation pour les prochaines éditions de ce Match Triangulaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt les débats et lève la séance à 12 H 00

Fait à Besançon, le 29 Septembre 2018

Le Président,

Jean VIEILLE-PETIT

Le Secrétaire Général

Pierre VIVIER

